

ETAT INDÉPENDANT DU CONGO.

Bruxelles, ¹⁰ 4, Rue Bréderode

le 10 Avril 1902

Département de l'Intérieur

N^o 6721

IX/2036.

2 annexes

Monsieur

Comme suite à ma lettre du 25 Mars 1902, j'ai l'honneur de vous envoyer, sous ce pli, la copie d'une lettre par laquelle M. le Chef de zone des Stanley-Falls jonne à M. le Gouverneur Général des détails au sujet de la mort de votre regretté frère M. Kamm, Alphonse, Joseph.

En vous réitérant l'expression de mes sentiments de sincères condoléances, je vous prie d'agréer, Monsieur l'assurance de ma considération distinguée

AU NOM DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

Veber

Monsieur Joseph Kamm

Fleron